



LA MAIRE

MAIRIE LE COUDRAY-MONTCEAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 JANVIER 2025

*Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'article 78 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,
Selon l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,
Vu le décret d'application n° 2021-1311,
Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT,*

La liste des délibérations examinées par le conseil municipal sont les suivantes :

N°2025-001	RÉTROCESSION À LA COMMUNE DES PARCELLES AD N°251 ET AD N°34	Approuvée
N°2025-002	CONSTITUTION DE SERVITUDES DE PASSAGE DE RÉSEAUX SISES CHEMIN DES HAUTS VIGNONS À LE COUDRAY-MONTCEAUX AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ LCP FR DC1	Approuvée
N°2025-003	ÉCHANGE DE PARCELLE ENTRE LA COPROPRIÉTÉ DU 01/17 AVENUE GABRIELLE D'ESTRÉES ET LA COMMUNE DU COUDRAY-MONTCEAUX : PARCELLE AB 106 ET ESPACE PUBLIC DU CENTRE COMMERCIAL	Approuvée
N°2025-004	BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LE COUDRAY-MONTCEAUX	Approuvée
N°2025-005	CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SDIS DE L'ESSONNE ET LA COMMUNE DU COUDRAY-MONTCEAUX RELATIVE AU SOUTIEN FINANCIER VOLONTAIRE APPORTÉ PAR LA COMMUNE AU SDIS DE L'ESSONNE SUR LA PÉRIODE 2025-2029	Approuvée
N°2025-006	AVANCE SUR LA SUBVENTION 2025 ACCORDÉE À L'ASSOCIATION « EXPRESSIONS 91 »	Approuvée
N°2025-007	ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES ASSURANCES CYBER RISQUES POUR LA PÉRIODE 2026-2029	Approuvée
N°2025-008	DON FINANCIER EN SOLIDARITÉ AUX VICTIMES DU CYCLONE À MAYOTTE	Approuvée
N°2025-009	MOTION - CRÉATION D'UNE LÉGISLATION AUTOUR DE LA CONSOMMATION DU PROTOXYDE D'AZOTE	Approuvée

Madame Aurélie GROS
Maire du Coudray-Montceaux
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
Conseillère régionale d'Île-de-France

